



MRC DE ROUSSILLON

## COMMUNIQUÉ

### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le mercredi 25 février 2009

## La MRC de Roussillon dévoile sa Politique d'acquisition d'œuvres d'art

**Saint-Constant. Mercredi le 25 février dernier, c'est à l'occasion d'un 5 à 7 réunissant plus d'une cinquantaine de membres des milieux culturel et politique que la MRC de Roussillon a présenté sa toute nouvelle Politique d'acquisition d'œuvres d'art.**

Adoptée lors du Conseil des maires de décembre dernier, cette Politique a pour objectif de soutenir les artistes professionnels de la région en développant sa propre collection d'œuvres d'art. La responsable politique du dossier culturel à la MRC et mairesse de La Prairie, Lucie F. Roussel, explique que « *lors du dernier Forum culturel de la MRC, il a été réitéré l'objectif inscrit dans notre Politique culturelle de soutenir plus concrètement les artistes en art visuel. Avec la Politique d'acquisition, non seulement nous achèterons, à chaque année, des créations de nos artistes régionaux, mais nous leur offrirons une belle vitrine puisque les oeuvres seront exposées dans nos locaux où passent des dizaines d'invités par semaine. La MRC poursuit donc son travail en passant de la parole aux actes!* »

Dotée d'un budget annuel de 3 000\$, la Politique d'acquisition est toutefois lancée avec une enveloppe de 6 000\$, ce qui permettra l'achat d'au moins quatre œuvres d'artistes de Roussillon. De fait, la valeur de chaque achat devra être, au maximum, de 1 500\$, tout inclus. La coordonnatrice au développement culturel de la MRC, Julie Poulin, invite tous les artistes professionnels et de la relève professionnelle en arts visuels, vivant sur le territoire de la MRC, à proposer les fruits de leur travail. « *Chaque artiste pourra présenter un seul dossier, mais avec, au maximum, trois œuvres à soumettre. Un comité de sélection choisira ensuite les créations et fera une recommandation au Conseil des maires pour compléter l'achat.* »

Cette Politique d'acquisition d'œuvres d'art est une première pour une MRC en Montérégie et semble très rare ailleurs au Québec. « *Nous sommes très fiers d'innover une fois de plus et nous espérons que d'autres pourront s'inspirer de notre initiative!* » a déclaré Lucie F. Roussel. La mairesse de La Prairie a d'ailleurs autorisé le prêt de quelques unes des œuvres de la collection de sa municipalité qui est, elle aussi, dotée d'une telle politique. Julie Poulin explique que « *la MRC a pu compter sur La Prairie et Châteauguay, deux villes qui font des acquisitions d'œuvres d'art, pour alimenter la*

*présente exposition sur les murs de la MRC. À noter également le prêt d'une œuvre de dinanderie appartenant à Saint-Philippe. Et dès ce printemps, nous pourrons exposer nos premières acquisitions! »*

De fait, La période d'inscription s'étendra du 25 février au 27 mars prochain. Pour connaître les conditions d'admissibilité ou pour se procurer les formulaires rendez-vous aux bureaux de la MRC de Roussillon, 260 rue St-Pierre (2<sup>ième</sup> étage), à Saint-Constant ou sur son site Internet au [www.mrcroussillon.qc.ca](http://www.mrcroussillon.qc.ca). Le Comité de sélection aura 4 semaines pour procéder à la sélection et le Conseil des maires pourra confirmer les achats dès le conseil du mois mai. Le comité de sélection sera formé d'un élu municipal (maire ou conseiller), de la coordonnatrice au développement culturel de la MRC, de deux représentants du Comité culturel permanent (dont le représentant en arts visuels) et d'un artiste professionnel de la région invité par le comité culturel permanent.

La MRC de Roussillon est constituée des municipalités de Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Philippe et Sainte-Catherine.

- 30 -

Source

Pierre Tadros, Coordonnateur aux communications, MRC de Roussillon, 450-638-1221  
poste 330

Informations

Julie Poulin, responsable du développement culturel, MRC de Roussillon, 450 638-1221  
poste 333